



IRTS Ile-de-France Montrouge Neuilly-sur-Marne

Accompagnant.e éducatif et social
Diplôme d'État – DEAES
En partenariat avec IFITS

IRTS Ile-de-France Montrouge Neuilly-sur-Marne
1 rue du 11 novembre – 92120 MONTROUGE
01 40 92 01 02
www.fondation-itsrs.org



N° Siret : 785 406 513 00016 – N° déclaration d'existence : 11 92 014 85 92

ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

L'IRTS porte 3 dimensions de la professionnalité qui fondent la responsabilité professionnelle des travailleurs sociaux :

- un engagement individuel fort, la référence aux valeurs fondatrices de l'action sociale – que sont le respect de l'absolue dignité de la personne humaine, la défense et la promotion de ses droits
- la dimension éthique consistant à activer la ressource existante dans chaque être humain
- une exigence première de formation initiale et continue consistant à toujours s'efforcer à comprendre et à se comprendre

LE CADRE ÉTHIQUE ET PRINCIPES GÉNÉRAUX

La formation s'inscrit dans une logique d'alternance, ce qui permet de faire émerger de nouvelles compétences ou de consolider des compétences anciennement acquises, non seulement à travers des savoirs théoriques, mais aussi à travers l'expérience apportée par la pratique en institution.

Chaque personne formée à l'IRTS bénéficie d'un projet de formation individualisé. Ce qui permet à chaque stagiaire de s'approprier pleinement, en fonction de son parcours professionnel, le référentiel des compétences et le processus d'acquisition propre à chaque cycle de formation.

La formation s'inscrit donc dans le principe d'individualisation de la formation. Ce qui permet de situer la personne dans son parcours professionnel.

La notion même de qualification et l'utilisation explicite des référentiels de compétences tout au long de l'action sont là pour que la personne soit bien dans un processus d'acquisition personnel dans un cadre formalisé. Cet aspect est, en particulier, incarné dans le dossier individuel de formation dans lequel l'expression personnelle est prépondérante et les particularités de l'exercice professionnel mises en valeur.

Enfin, c'est à travers la notion de construction dialectique de compétences, que formalise la constitution des écrits, que la formation devra porter ses fruits : l'alternance intégrative étant au cœur de nos pratiques.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir ou les compétences nécessaires à l'exercice du métier, pour répondre le mieux possible aux besoins identifiés des usagers en s'inscrivant dans un travail en équipe pluri-professionnelle et dans un sens plus large, dans un projet d'établissement.

Valoriser un rôle bien souvent méconnu qu'ils sont à même de tenir dans la dimension d'accueil et d'accompagnement des publics.

Acquérir, formaliser ou valoriser les compétences constitutives de l'activité de :

Accompagnant éducatif et social

- se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale
- accompagner la personne au quotidien et dans la proximité
- coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés
- participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne

MODALITÉ PÉDAGOGIQUES

Le stagiaire est incité à rester un acteur à part entière de sa formation, tout en respectant le cadre et l'éthique de travail de son établissement d'accueil. Il est un acteur à part entière de son projet de formation, celui-ci se décline tout au long du parcours et fait l'objet d'échanges réguliers entre les trois parties signataires du contrat pédagogique.

Dans l'ensemble des domaines de formation, les modalités pédagogiques pourront revêtir différentes formes : enseignement didactique classique, études de cas, jeux de rôles, réflexions sur la pratique à partir de situations amenées par les stagiaires.

Autour de la réalisation des écrits, les stagiaires seront accompagnés, en groupe restreints – une dizaine de stagiaires – par un formateur guidant. Ce travail prendra la forme de séquences programmées, planifiées, et de rendez-vous individuels à la demande des stagiaires. Encore une fois, ici comme toujours à l'IRTS, les guidant d'écrits de formations sont par principe disponibles aux étudiants et stagiaires, en face à face, mais aussi via l'utilisation des technologies de l'information, les mails notamment, qui permettent des allers et retours fréquents et aisés.

L'alternance

À l'instar de ce qui se pratique pour l'ensemble des formations en travail social, la formation d'accompagnant éducatif et social est structurée sur le principe de l'alternance. De sorte que les situations rencontrées sur le terrain d'exercice professionnel viennent questionner et approfondir les éléments théoriques et conceptuels abordés en formation.

Loin d'être une coupure dans le rythme du stage, le retour à l'IRTS cherche à dynamiser l'intérêt, le questionnement et le positionnement du stagiaire face à ses observations et son action durant le stage. Une formation de 13 mois, 1 semaine par mois de regroupement en centre de formation.

Les compétences professionnelles visées par la formation sont de ce fait le résultat d'une parfaite synergie entre les périodes d'apprentissage à l'IRTS et les situations concrètes rencontrées au cours de l'exercice en institution. Ainsi, pour les stagiaires bénéficiant d'un contrat de travail et exerçant au moment de leur inscription la fonction visée par la formation, cette alternance se produit de facto tout au long du processus de formation.

Une démarche de co-construction du stage

Relations avec les établissements employeurs des stagiaires

Cette démarche est mise en œuvre à de multiples niveaux et notamment réunions au centre de formation et visites de stage. Quand cela est possible, une convention de partenariat site qualifiant permet de préciser les modalités d'accueil du stagiaire et d'affiner les contenus pédagogiques adaptés aux caractéristiques de l'institution d'accueil, sa culture et ses choix d'orientation en matière de formation.

Les modalités d'organisation des stages

À l'instar de ce que nous faisons pour l'ensemble des personnes en formation à l'IRTS, les stagiaires verront leur assiduité contrôlée par le biais de feuilles d'émargement biquotidiennes.

Par ailleurs, le formateur référent est pensé, à l'IRTS, comme étant une ressource à disposition de stagiaires, pour toute demande en lien avec la formation. Les éventuels problèmes et difficultés rencontrés en cours de formation peuvent ainsi être traités, le cas échéant, dans les délais les plus brefs.

L'équipe pédagogique est composée de formateurs et de professionnels du secteur social et médico-social.

PROGRAMME DE LA FORMATION

MAQUETTE Accompagnant éducatif et social

IRTS Ile-de-France Montrouge
Neuilly-sur-Marne



Domaines de compétences	Domaines de formation	Unités de formation	Contenus/modules de formation	Volume horaire	Modalités de certification
BLOC1 – Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale	DF1 – Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne	UF1 - La prise en compte des besoins fondamentaux dans l'accompagnement de la personne UF2 - Notions de santé UF3 - Ergonomie, aide à la mobilité et transferts UF4 - Regard sur la personne et ses fonctions primaires UF5 - La personne et son rapport au corps UF6 - Les techniques et outils de communication verbale et non verbale UF7 - Notion d'apprentissage en fonction du public accompagné UF9 - Accompagnement à la fin de vie UF10 - Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Les besoins fondamentaux - Les temps clés du quotidien - Aider, guider, accompagner - Observation, écoute et relation - Notions de dépendance, d'indépendance et d'autonomie - Notions de santé - Les rythmes du sommeil - Ergonomie, aide à la mobilité et transferts - Les moments essentiels de la personne - Les accompagnements adaptés à la personne - Sexualité, vie affective et intimité - Les techniques et outils de communication verbale et non-verbale - Accompagnements spécifiques : spécificités des publics, des modalités de prise en charge, des moyens - Notions d'apprentissage et de pédagogie : démarches et outils - La participation de la personne - Prévention et gestion des situations à risques - L'accompagnement à la fin de vie et au décès 		1re épreuve organisée par les DREETS au sein de l'établissement de formation durée de l'épreuve : 2 heures. 2e épreuve organisée par et/dans l'établissement de formation. Un document écrit de 5 à 8 pages avec une soutenance orale : 30 minutes.
			Total DF1	112	
BLOC2 – Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité	DF2 - Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité	UF1 - Aide à l'entretien du cadre de vie de la personne UF2 - Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne UF3 - Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Aide à l'entretien du cadre de vie : hygiène et sécurité des lieux, prévention des accidents domestiques, utilisation des équipements, aménagement des locaux privés - Notion de budget quotidien, aide à la gestion des documents administratifs - La personne et son rapport à la nourriture - Aide à la préparation des repas : hygiène alimentaire, conservation des aliments 		Epreuve organisée par et/dans l'établissement de formation. Sujet tiré au sort : présentation orale d'un cas pratique. 30 minutes de préparation et un exposé oral comprenant 15 minutes de présentation de sa démarche et 15 minutes d'échanges avec les examinateurs.
			Total DF2	91	
BLOC3 – Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés	DF3 – Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne	UF1 - Socialisation et inscription dans la vie citoyenne UF2 - Les différentes dimensions d'accessibilité UF3 - La famille et l'entourage UF4 - Vie collective UF5 - Projet d'activités individuelles ou collectives et techniques d'animation UF6 - Prévention de l'isolement des personnes UF7 - Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Socialisation et inscription dans la vie citoyenne - Les différentes dimensions d'accessibilité - La famille et l'entourage - Vie collective, dynamique de groupe, gestion des relations et des conflits 		Epreuve organisée par et/dans l'établissement de formation. Epreuve orale à partir de l'élaboration d'un projet d'animation de la vie sociale et citoyenne. Durée de la présentation orale 30 minutes. Le document écrit de 3 pages support à l'exposé, est élaboré individuellement.
			Total DF3	105	

Domaines de compétences	Domaines de formation	Unités de formation	Contenus/modules de formation	Volume horaire	Modalités de certification
BLOC4 – Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne	DF4 – Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention	UF1 - Les bases des politiques publiques et de la réglementation régissant le secteur social et médico-social UF2 - Ethique et déontologie UF3 - Développement de la personne tout au long de la vie, dans ses différentes dimensions, physiques, psychologiques, sociale et culturelles UF4 - Les grandes familles de pathologies, troubles, déficiences et incidences somatiques, psychiques et sociales UF5 - Fondamentaux relatifs aux différents secteurs d'intervention des AES UF6 - Le contexte professionnel UF7 - Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle	- Les bases des politiques publiques et des lois régissant le secteur social et médico-social - Ethique et déontologie - Le développement de la personne tout au long de la vie dans ses différentes dimensions : physiques, psychologiques, sociales et culturelles - Pathologies, troubles, déficiences et incidences somatiques, psychologiques et sociales Notion de projet Personnalisé de la personne accueillie : méthodologie. La participation de l'AES au projet		Epreuve organisée par et/dans l'établissement de formation. Durée de la présentation orale d'une étude de situation vécue en stage de 30 minutes La soutenance repose sur la présentation d'un document écrit de 4 pages élaboré par le candidat et d'un échange avec le jury.
				Total DF4	
BLOC5 – Travail en équipe pluriprofessionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne	DF5 – Travail en équipe pluriprofessionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne	UF1 - Projet d'établissement UF2 – Travail en équipe et organisation UF3 - Transmission et communication professionnelle UF4 - Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle	- Travail en équipe pluriprofessionnelle et organisation - Transmission et communication professionnelle - Le projet d'établissement - Connaissances de base sur les NTIC - Les écrits professionnels - La prise de parole en équipe		Epreuve organisée par et/dans l'établissement de formation. Epreuve écrite d'une durée d'1h30.
				Total DF5	
Inter BLOCS	Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2			AFGSU	21

Total centre de formation	567
----------------------------------	------------

Total stages	840
---------------------	------------

Total formation	1407
------------------------	-------------

ÉVALUATION

En fin de cycle de formation, l'IRTS organise une évaluation finale qui permettra de vérifier que chaque stagiaire aura suffisamment intégré les acquis théoriques conceptuels de la formation tout en faisant les liens avec les situations professionnelles auxquelles il est confronté dans la situation de travail.

Les certifications

BLOC1 – Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale

Épreuve écrite en fin de formation : coefficient 2

Épreuve orale à partir d'un document écrit de 5 à 8 pages

Validation du BLOC : moyenne des deux notes supérieure ou égale à 10

BLOC2 – Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité

Sujet tiré au sort : présentation orale d'un cas pratique

BLOC3 – Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés

Épreuve orale à partir de l'élaboration d'un projet d'animation de la vie sociale et citoyenne

BLOC4 – Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne

Épreuve orale à partir d'une étude de situation vécue en stage

BLOC5 – Travail en équipe pluriprofessionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne

Épreuve écrite sur table

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir au minimum 18 ans à la date de l'obtention du diplôme.

Satisfaire aux épreuves d'admission – 1 épreuve écrite : questionnaire d'actualité sociale d'une durée d'1h30 + 1 épreuve orale : entretien avec un professionnel du secteur et un psychologue d'une durée de 30 minutes.

Pas d'épreuve écrite pour les personnes ayant : un diplôme d'État d'aide-soignant ; un Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture ; un BEP carrières sanitaires et sociales ; un BEPA option services aux personnes ; un BAPAAT ; un CAP petite enfance ; un CAPA services en milieu rural ; un diplôme d'État d'assistant familial ; les lauréats de l'Institut du service civique

Pas d'épreuve – écrit et oral – pour les personnes ayant : un diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale ou diplôme d'État d'aide médico-psychologique qui souhaitent s'inscrire dans une autre spécialité que celle acquise au titre de leur diplôme

DOSSIER D'INSCRIPTION

L'inscription se fait directement en ligne sur notre site Internet.

L'IRTS peut vous accompagner dans votre démarche, il vous suffit de remplir le formulaire de la demande de dossier d'inscription et nous vous recontacterons

RENSEIGNEMENTS

Assistante pédagogique : Najat SABER

☎ 01 49 44 67 25 ✉ <mailto:hmorandeau@irtsidf9293.eu> nsaber@irtsidf9293.eu

Responsable pédagogique : Hervé MORANDEAU

☎ 01 40 92 61 62 ✉ hmorandeau@irtsidf9293.eu